

WOIPPY

# La Maison de la justice et du droit rénovée



Les principaux acteurs de la rénovation de la Maison de la justice et du droit (MJD) se réjouissent de la qualité des travaux effectués, cet été, dans les locaux appartenant à Vivest.

**Créée en 2000, place Jean-Perrin, au cœur du quartier Boileau Pré-Génie, pour répondre à une petite et moyenne délinquance exponentielle, la Maison de la justice et du droit a fait peau neuve. Cette rénovation est le fruit d'un partenariat entre le bailleur social Vivest, la Ville de Woippy et l'État.**

Souhaitée par Vivest et le ministère de la Justice, la rénovation de la Maison de la justice et du droit (MJD) a été soutenue par la municipalité. Il s'agissait de redimensionner l'ensemble des locaux et de réaménager le pôle accueil et la salle d'attente afin de permettre à l'équipe de la MJD, aux professionnels du droit et aux partenaires associatifs

de mieux accueillir les usagers de la structure.

Portés par Vivest, avec le soutien financier de l'État et de la municipalité, les travaux ont été menés cet été, selon un planning serré, histoire de perturber le moins possible le fonctionnement de la MJD.

## 132 000 € de travaux

Un budget de 132 000 € a été engagé pour l'ensemble des travaux.

En ce début octobre, la nouvelle MJD a été inaugurée en présence du maire, Cédric Gouth, du président du tribunal judiciaire, Pierre Wagner, et du directeur général de Vivest, Jean-Pierre Raynaud, qui se sont réjouis de voir la concrétisation de ce projet ambitieux. Tous se sont entendus pour souligner le rôle fort de la MJD en termes de cohé-

sion et de justice sociales, dans une commune si cosmopolite.

## Des réponses rapides, concrètes et efficaces

« À côté de la Maison des services publics, du CCAS, de la Mef et de France services, la MJD est un établissement judiciaire de proximité accessible à tous les citoyens qui sont accueillis gratuitement et en toute confidentialité, dans le respect de l'anonymat. Elle leur apporte une qualité d'écoute, un soutien moral et un accompagnement indispensable à une époque qui met à mal nos repères sociaux, économiques, géopolitiques et humains », a insisté l' élu.

Avec son réseau Point justice, la MJD participe à la prévention de la délinquance et propose plusieurs solutions pour aider les victimes et favoriser leur accès au droit. Elle apporte des réponses rapides, concrètes et efficaces, et met en place des permanences tenues par des professionnels du droit et de la médiation ainsi que par des partenaires associatifs.

## Une présence judiciaire de proximité

La France compte actuellement 148 Maisons de la justice et du droit qui assurent une présence judiciaire de proximité principalement dans les quartiers Politiques de la ville. Elles sont essentielles pour prévenir la délinquance ; aider les victimes d'agressions, vols et escroqueries ; fournir des renseignements juridiques et favoriser l'accès au droit.